



KPMG Entreprises
Auvergne
Parc Technologique La Pardieu
6 rue Valentin Haüy
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)4 73 44 70 20
Télécopie : +33 (0)4 73 44 70 19
Site internet : www.kpmg.fr

**Agence Régionale de Développement
Economique d'Auvergne**

**Rapport général du
commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2006
Agence Régionale de Développement Economique d'Auvergne
Centre Delille - Place Delille - 63000 CLERMONT-FERRAND
Ce rapport contient 10 pages
Référence : BH/GV



**KPMG Entreprises
Auvergne**
Parc Technologique La Pardieu
6 rue Valentin Haüy
63063 Clermont-Ferrand Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)4 73 44 70 20
Télécopie : +33 (0)4 73 44 70 19
Site internet : www.kpmg.fr

Agence Régionale de Développement Economique d'Auvergne

Siège social : Centre Delille - Place Delille - 63000 CLERMONT-FERRAND

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Agence Régionale de Développement Economique d'Auvergne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

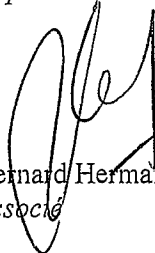
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Clermont-Ferrand, le 11 mai 2007

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Bernard Hermain
Associé

EMPLOIS				Année N 31/12/2006	Année N-1 31/12/2005	RESSOURCES	Année N 31/12/2006	Année N-1 31/12/2005
Immobilisations	Valeur achat	Amortissement	Valeur nette	54 987 €	39 915 €	Report à nouveau	607 054 €	554 593 €
Matériel / Mobilier	193 444 €	169 758 €	23 686 €			Provisions pour risques et charges	0 €	4 200 €
Marque	2 531 €	2 531 €	0 €			Autres valeurs de passif	353 946 €	676 336 €
Agencements	27 588 €	22 495 €	5 093 €			Fournisseurs		
Dépôts & cautionnements	26 208 €	0 €	26 208 €			Personnel rémunérations dues		
	249 771 €	194 784 €	54 987 €			Organismes sociaux		
						Etat / Charges à payer		
Titres de participations				100 000 €	0 €			
Titres	75 000 €							
Portage	25 000 €							
Adhérents, cotisations à recevoir	Montant brut	Provision pour dépréciation	Valeur nette	9 000 €	20 579 €			
Adhérents 2004	762 €	762 €	0 €			Produits reçus d'avance	30 530 €	34 632 €
Adhérents 2005	5 335 €	5 335 €				Actions en cours d'engagement	0 €	56 120 €
Adhérents 2006	15 300 €	6 300 €	9 000 €					
	21 397 €	12 397 €	9 000 €					
Autres valeurs d'actif				185 668 €	535 798 €			
Charges constatées d'avance	94 561 €					ARDTA Fonds à reverser	0 €	113 997 €
Personnel	7 400 €					Excédent	0 €	52 461 €
ARDTA	58 707 €							
Développement économique	2 280 €							
Entreprises VIE	15 601 €							
Relations internationales	300 €							
Fonctionnement	1 819 €							
AIRSET	5 000 €							
Conseil Régional à recevoir ARDTA				0 €	370 000 €			
Valeurs mobilières de placement				82 091 €	254 187 €			
Disponibilités				153 033 €	271 860 €			
Déficit				406 752 €	0 €			
TOTAL EMPLOIS				991 530 €	1 492 339 €	TOTAL RESSOURCES	991 530 €	1 492 339 €

CHARGES	31/12/2006	31/12/2005	PRODUITS	31/12/2006	31/12/2005
Achats	30 387 €	59 034 €	Cotisations des adhérents	121 500 €	110 518 €
Services extérieurs	124 996 €	122 309 €	Subvention Conseil régional d'Auvergne	1 200 000 €	1 980 000 €
Locaux Défilé (part ARDE)	42 467 €	72 118 €	Subvention Conseil régional pour sites Internet	0 €	100 000 €
Autres services extérieurs	1 090 037 €	1 774 554 €	Participations entreprises et partenaires	183 428 €	571 817 €
Actions en cours d'engagement	0 €	56 120 €	Produits accessoires	4 852 €	2 255 €
Impôts et taxes	55 017 €	48 888 €	Produits financiers	5 216 €	5 377 €
Charges de personnel	619 640 €	716 221 €	Actions en cours d'engagement	56 120 €	38 000 €
Charges de personnel partagé ARDE/ARDTA	149 691 €	0 €	Participation ARDTA (locaux, charges de personnel partagé et frais de fonctionnement)	206 915 €	0 €
Frais fonctionnement et locaux relatifs à l'ARDTA	57 224 €	0 €	Rédevance "Oasis" et "Airset"	5 000 €	0 €
Charges financières	1 471 €	1 109 €	Transfert de charges ARDTA	0 €	152 500 €
Dotations aux amortissements	16 308 €	12 948 €	TOTAL DES PRODUITS D'ACTIVITÉ	1 783 030 €	2 960 467 €
TOTAL DES CHARGES D'ACTIVITÉ	2 187 238 €	2 863 301 €	Reprise sur provisions	10 208 €	0 €
Dotations aux provisions	11 635 €	8 773 €	Produits exceptionnels	3 199 €	4 607 €
Charges exceptionnelles	4 315 €	40 539 €	TOTAL DES AUTRES PRODUITS	13 407 €	4 607 €
TOTAL DES AUTRES CHARGES	15 950 €	49 312 €			
TOTAL DES CHARGES	2 203 188 €	2 912 613 €			
Excédent	0 €	52 461 €	Déficit	406 752 €	
TOTAUX	2 203 188 €	2 965 074 €	TOTAUX	2 203 188 €	2 965 074 €

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

1/ FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Il convient de souligner les points suivants :

★ Subventions du Conseil Régional d'Auvergne :

Il faut préciser que l'année 2006 a vu le démarrage de l'Agence Régionale de Développement des Territoires. Cette nouvelle structure a pris en charge certaines missions antérieurement confiées à l'ARD (ARDE depuis Janvier 2006 – Agence Régionale de Développement Economique), et en conséquence, il en résulte une diminution de la subvention du Conseil Régional d'Auvergne qui s'est élevée pour 2006 à 1 200 000 EUR. Nous rappelons que pour l'exercice 2005, cette subvention s'élevait à 1 550 000 EUR. Elle avait en outre été complétée par une subvention exceptionnelle de 530 000 EUR, visant principalement à renforcer l'action sur la création d'un centre de gestion des actifs privés aéronautiques en Auvergne.

★ Relations avec l'ARDTA :

Cette nouvelle structure occupe une partie des locaux de l'ARDE et s'appuie pour certaines tâches (services généraux) sur le personnel de l'ARDE. De ce fait, des conventions ont été établies entre les deux agences visant à assurer un partage des charges locatives et d'entretien ainsi que les frais du personnel concerné, selon une base établie pour 2006 à 40 % ARDTA et 60 % ARDE.

A ce titre, pour l'exercice écoulé, l'ARDTA a pris en charge un montant global de 206 915 EUR.

Ce changement au sein de l'activité a entraîné, afin d'en faciliter la lecture, la création de nouveaux postes dans la présentation du compte de résultat.

2/ PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

GENERALITÉS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2006 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices
- * comptabilité en coût historique

CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux règles comptables, les comptes de l'exercice ont été arrêtés sans changement de méthode par rapport à l'exercice précédent.

3/ NOTES SUR LE BILAN

ACTIF IMMOBILISÉ

- * Modes et méthodes d'évaluation :

Les immobilisations sont évaluées au coût d'achat. Il est précisé que les investissements 2006 se sont élevés à environ 25K€ intéressant principalement l'outil informatique (17 K€) et des aménagements de locaux (6 K€).

* Amortissements :

Aucune modification n'a été apportée dans le rythme des amortissements qui restent les suivants :

Immobilisations corporelles

- matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- aménagement des locaux	5 ans

* Immobilisations financières :

Dans le cadre du projet « Oasis », l'ARDE a pris une participation de 15 % dans le capital de la SAS AIRSET (150 actions de 500 EUR, soit 75 000 EUR). En outre, l'Agence effectue un portage qui concerne au 31/12/2006, 50 actions soit 25 000 EUR. Il est précisé que cette opération doit, par convention, être terminée en Juillet 2007.

CRÉANCES

Toutes les créances sont à échéance à moins d'un an. Il convient de souligner que les cotisations des adhérents non réglées à ce jour, ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à 100 %, soit 12 397 EUR.

ARDTA

Au 31/12 /2006, cette association reste devoir à l'ARDE 58 706 EUR, correspondant aux charges du 4^{ème} trimestre 2006.

CAPITAUX PROPRES

Le poste de report à nouveau est constitué des excédents constatés au cours des exercices antérieurs.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La provision pour risques et charges de 4 200 € constituée au 31 décembre 2005 a été reprise en totalité car ne se justifiant plus.

DETTES

Toutes les dettes sont à échéance à moins d'un an.

ACTIONS EN COURS D'ENGAGEMENT

Contrairement aux exercices précédents, le hasard du calendrier de réalisation des actions a fait que toutes les opérations budgétées pour l'exercice 2006 étaient terminées au 31 décembre.

Ceci explique donc l'absence de provision pour l'achèvement des actions en cours d'engagement.

4/ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le principe d'indépendance des exercices a conduit à constater au 31 décembre 2006 :

- * des produits à recevoir pour 78 K€,

Certifié sincère et régulier
Le Commissaire aux Comptes :

AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE D'AUVERGNE

Centre Deille

Place Deille

63058 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

- * des produits constatés d'avance pour 30 K€,
- * des factures non parvenues pour 90 K€,
- * des charges constatées d'avance pour 95 K€.

5/ ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS

L'Agence Régionale de Développement d'Auvergne ne bénéficie d'aucun engagement particulier et elle n'en a donné aucun.

Eu égard aux caractéristiques de l'effectif (âge moyen et ancienneté), la provision pour retraite n'a pas été calculée.

6/ EFFECTIF

Au 31 décembre 2006, l'association comptait 15 salariés dont 3 à temps partiel.

7/ AUTRES INFORMATIONS

L'organisation mise en place à la suite de la mise en place de l'Accord de Réduction du Temps de Travail a permis de solder les temps de récupérations au 31 décembre 2006. Nous rappelons que cette situation est identique à celle constatée au 31 décembre 2005.

Conformément à la loi du 4 mai 2004, les salariés disposent d'un Droit Individuel à Formation (DIF) de 20 heures annuelles. A ce titre, les droits non exercés sur l'année 2006 s'élève à 317 heures.

Compte sincère et régulier
Le Comptable aux Comptes :